



BIOMEDAL

2026-2027

SE FORMER AUX MÉTIERS DU SPORT

BPJEPS MAPS



BESANÇON



DIJON

BIOMEDAL_OFFICIEL



in





Multi-Activités Physiques et Sportives pour tous

BPJEPS MAPS

PRÉSENTATION

Le BPJEPS Multi-Activités Physiques ou Sportives pour tous permet au stagiaire (ou à l'alternant) d'accéder au métier **d'éducateur sportif**. Au sein d'une entreprise, ce professionnel encadre des activités afin d'encadrer un public diversifié dans le champ des activités physiques et sportives. Il peut également exercer en tant qu'animateur de loisirs sportifs, agent territorial, travailleur indépendant, etc.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire (ou alternant) sera capable de :

- Être capable d'initier tous les publics aux activités physiques et sportives ou de veiller à leur perfectionnement,
- Être autonome dans l'accueil et la prise en charge des différents publics,
- Participer au fonctionnement d'une structure en valorisant ses activités et pratiques.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la formation, le stagiaire (ou alternant) peut accéder aux formations suivantes :

- DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport),
- DESJEPS (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport),
- Bachelor en Sport Santé Bien-être,
- Bachelor en Management, Communication et Business sportif.



DURÉE

12 MOIS

LIEU DE FORMATION

BESANÇON

DIJON

RYTHME

EN INITIAL

EN ALTERNANCE

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- Réussir les Tests de Sélection (TES)
- Être titulaire du PSC1 ou d'un titre équivalent (AFGSU, PSE1, PSE2, SST)

DIPLÔME OBTENU

- **Certification professionnelle de niveau 4, numéro 40480, BPJEPS Multi activités physiques ou sportives pour tous**, selon arrêté du 11 décembre 2024 portant inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par France Compétences, actif jusqu'au 01 décembre 2029.

TARIF

EN INITIAL

- **Financement personnel :**
Scolarité : **6 200€**
- **Financement aidé :**
Scolarité : **9,15€ / heure**

TARIF

EN ALTERNANCE

- **Prise en charge par les OPCO**

Hors 75€ de frais d'inscription aux tests de sélection.



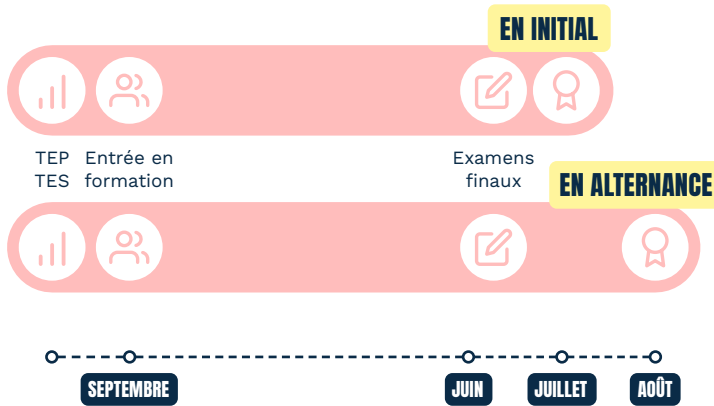
L'ALTERNANCE

Le choix d'une formation en alternance vous permet de bénéficier simultanément d'une scolarité **prise en charge** ainsi que d'une **expérience professionnelle rémunérée**.

Cette voie de formation est accélératrice de carrière puisque les embauches à l'issue tiennent compte de cette expérience.

DÉROULEMENT

La formation de BPJEPS MAPS se déroule **sur 12 mois**. Le stagiaire (ou alternant) alterne entre périodes de cours théoriques et pratiques et périodes en entreprise avec des **stages conventionnés (formation initiale)** ou dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (formation en alternance)**.



Passage des certifications : **fin juin**.
Rattrapages : **juillet**.

- **Rythme de l'alternance** : 2j/sem école - 3j/sem entreprise

PROGRAMME

Module 1 : BC1

Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

- Communication
- Fonctionnement d'une structure
- Mettre en oeuvre un projet d'animation
- Promouvoir les projets et actions de la structure
- Produire des écrits professionnels

Module 2 : BC2

Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

- Communiquer avec différents publics
- Créer des outils de communication
- Assurer une promotion
- Adapter sa communication

Module 3 : BC3

Concevoir, animer en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des APS dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

- Conception de séance
- Conception de cycle de découverte, d'initiation et d'apprentissage
- Découverte de nouvelles activités
- Pratique des APS
- Animation de séance
- Apprentissage des pédagogies
- Gestion du groupe et de la sécurité
- Découverte des différents publics

Module EPMS :

Exigences préalables à la mise en situation professionnelle.

- Anatomie
- Physiologie
- Nutrition
- Sécurité et physiologie des APS
- Législation
- Hygiène et sécurité
- Biomécanique et anatomie fonctionnelle



LES TESTS D'ENTRÉES

Les candidats sont sélectionnés à l'issue des tests qui ont lieu deux fois par an. Parmi eux, on retrouve :

- **Les Tests d'Exigences Préalables** obligatoires, imposés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dont les modalités sont détaillées ci-dessous,
- **Les Tests de Sélection** spécifiques à BIOMEDAL comprenant un **test écrit** sous forme de QCM (connaissance du milieu, culture générale, anatomie, physiologie, pédagogie et exercices en salle) et un **entretien individuel** (présentation puis échanges sur le parcours personnel).

	FEMME	HOMME
TEST DE LUC LÉGER : COURSE À PIED	Palier 6	Palier 8
TEST D'HABILITÉ MOTRICE	1. Course à pied sur 8 m 2. Franchissement de la 1ère haie 3. Course à pied sur 6 m 4. Passage de rivière (matérialisée par 2 lignes) 5. Course de vitesse sur 6 m 6. Franchissement de la 2ème haie 7. Course de vitesse sur 13 mètres 8. Contournement du plot A 9. Course de vitesse sur 5 mètres 10. Lancer de balles dans les cerceaux 11. Course de vitesse sur 10 mètres 12. Contourner le plot B 13. Course de vitesse sur 5 m 14. Slalom en dribble à la main (Ballon de basket) 15. Slalom en dribble au pied (ballon de football) 16. Course sur 5 mètres 17. Contourner le plot B 18. Course sur 2 mètres 19. Passage en équilibre sur poutre placée au sol 20. Roulade avant 21. Lancer de médecine-balls 22. Course en slalom sur 55 m	

INSCRIPTION

01

Envoi du dossier de candidature

ÉTUDE SOUS 7 JOURS

02

Réussite des Tests d'Exigences Préalables

03

Réussite des Tests de Sélection

04

Envoi du dossier d'inscription



Dates de la formation

Les documents relatifs à l'inscription sont listés ci-contre et sont à renvoyer aux adresses postales suivantes :

📍 **Besançon** : 7 Rue Andrey, 25000 Besançon

📍 **Dijon** : 7 Rue de la Redoute, 21850 Saint-Apollinaire

FINANCEMENT

Plusieurs dispositifs existent afin de bénéficier d'une prise en charge de la formation. Voici la liste des plus courants, ainsi que certaines conditions à remplir pour prétendre à un financement :

- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **AIF** (Aide Individuelle à la Formation via France Travail)
- **VAE** (Validation des Acquis)
- **Transition Pro CSP** (Contrat Sécurisation Professionnelle)
- **CRP** (Congé de Reclassement Professionnel)

Effectuer la formation **en alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) permet de bénéficier d'une formation **prise en charge** et d'une **expérience professionnelle rémunérée**.



- Un curriculum vitae actualisé
- Une lettre de motivation d'entrée en formation
- 2 photos d'identité récentes
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Une copie du diplôme le plus élevé obtenu
- Une copie des trois derniers bulletins scolaires
- Une copie du/des diplôme(s) et/ou attestation(s) obtenu(s) ouvrant droit à une ou des équivalences
- L'attestation de réussite du PSC1 ou équivalence (AFGSU, SST, PSE1, PSE2)
- Un chèque de 75€ à l'ordre de BIOMEDAL pour couvrir les frais d'inscription aux tests
- Un certificat de non contre-indication à la pratique du sport
- Un extrait de casier judiciaire N°3
- 10 timbres-poste tarif lettre prioritaire (vert)

BIOMEDAL est présent sur la plateforme nationale **Parcoursup**. Ainsi, il est possible de candidater directement sur l'interface dédiée.



Vivez l'expérience **#biomedal** !
Retrouvez nos dernières actualités sur notre page Instagram @ **biomedal_officiel**

biomedal_officiel



BIOMEDAL

272 publications

1 253 followers

108 suivi(e)s

🎓 Centre de formation spécialisé en Santé, Sport, Diététique, Petite-enfance, Santé animale et Optique.
📍 Besançon, Dijon & Clermont-Ferrand
🌐 www.biomedal-formation.fr/

Suivi(e) ▾

Envoyer un me...

Contacts



Sport



Supveto

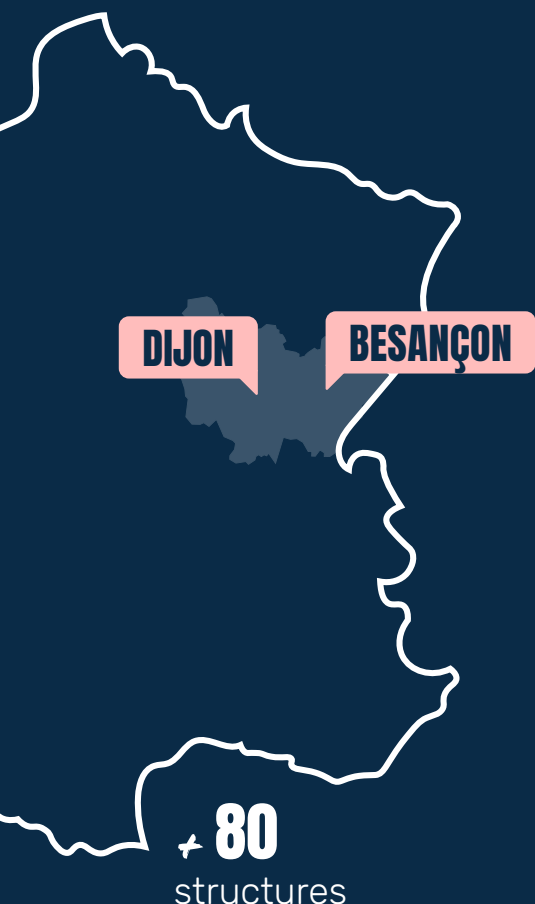


Diététique



JPO

Nos points **FORTS**



structures

font confiance à
BIOMEDAL pour le
recrutement de
leur(s) stagiaire(s).



Une formation reconnue

La formation donne accès à un diplôme reconnu par l'État de niveau 4 habilité par la DRAJES, Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.



Un suivi individualisé

Chacun est accompagné dans la recherche d'une structure pour y effectuer ses stages ou son alternance grâce à une méthode transposable à la recherche d'un emploi à l'issue de la formation.



Des locaux équipés

Situés à proximité de salles de fitness pour les cours pratiques, les locaux de BIOMEDAL offrent un cadre de travail adapté avec plusieurs salles de classe et salles d'études.



Une équipe de haut niveau

Coachs et éducateurs sportifs, intervenants professionnels et enseignants accompagnent les stagiaires tout au long de leur formation et jusqu'à obtention du diplôme.



Des effectifs limités

Les effectifs à BIOMEDAL sont limités à 20 étudiants par année afin de renforcer la proximité entre les apprenants et l'équipe de la formation.



Des outils performants

BIOMEDAL est reconnu pour la qualité des outils pédagogiques mis à disposition aux apprenants : plateforme en ligne, application mobile, tableaux digitaux, cours disponibles en replay. etc.



25 ans

d'expérience dans la formation
de professionnels de santé

2

campus en région BFC :
Besançon et Dijon

700

étudiants formés
chaque année par l'école



BIOMEDAL

DIJON

BESANÇON



Référent à  **BESANÇON**

Thomas MILON

t.milon@biomedal.fr



Référent à  **DIJON**

Quentin MERCIER

q.mercier@biomedal.fr

Handicap

L'accueil et l'accompagnement des personnes en **situation de handicap** sont assurés. Un référent handicap est chargé de vous orienter, de vous informer, et de vous accompagner tout au long de vos démarches.

Mis à jour : 12/2025

 **BESANÇON**

7 RUE ANDREY, 25000 BESANÇON

 **DIJON**

7 RUE DE LA REDOUTE, 21850 SAINT-APOLLINAIRE

03 81 82 10 50

INFO@BIOMEDAL.FR

WWW.BIOMEDAL-FORMATION.FR

BIOMEDAL_OFFICIEL



Ne pas jeter sur la voie publique